

Le référent déontologue des élus



amf63

ASSOCIATION DES MAIRES DU PUY-DE-DÔME ■ ■ ■
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

PROPOSITION PAR L'AMF63 DE DEUX RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUE

(une seule personne devra être désignée et visée dans la délibération)

Retraité de la Gendarmerie et de la Magistrature. A servi en **Gendarmerie de 1971 à 1992** comme sous-officier *dans le Puy de Dôme (Menat Manzat) l'Allier (Cdt de Brigade de Jaligny) le Cantal (Cdt Brigade Pierrefort) puis comme officier (Melun Ecole des officiers - Privas 07 - La Bourboule 63 et RIOM 63 (commandant de Compagnie) grade atteint Chef d'Escadron (Commandant) (Lieutenant Colonel de Réserve).* **Intégré dans la magistrature en 1992** - (*Juge d'Instruction à Tarascon 13) Juge d'Instruction à Aurillac puis Juge des Enfants - Procureur de la République (Rodez (VPR)) Mende et Le Puy - Procureur adjoint à Clermont-Ferrand - retraite en 2014. Adjoint au maire d'Aurillac de 2014 à 2020 chargé des affaires sociales et la solidarité, Vice président du CCAS, président de l'UDCCAS15. Bénévole l'UDSEA (Sauvegarde de l'enfance 15) .* **Auteur de livres** (Documents et romans à compte d'éditeur)

René PAGIS

Gérard PAYET

Directeur d'hôpital de 1999 à 2012, avant de devenir **magistrat des juridictions financières** jusqu'en 2021. Sur ce dernier poste notamment, les **questions de droit se mêlaient aux interrogations déontologiques.**